

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00371
Numéro SIREN : 398 574 632
Nom ou dénomination : 5 EME VUE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt A2021/002797

5^{ème} VUE

SAS au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Avenue du Campdolent
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

RCS LE HAVRE : 398.574.632.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021

L'an 2021, le 12 juillet, à 14 heures,

Au siège social, à GONFREVILLE L'ORCHER, Avenue du Campdolent,

Les actionnaires de la SAS 5^{ème} VUE au capital de 7.622,45 euros, divisé en 500 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Etaient présents :

La SAS « ODMS OPTIQUE »,

Représentée par Monsieur Olivier SEJOURNET propriétaire de 499 actions

Monsieur Olivier SEJOURNET propriétaire de 1 action

TOTAL

500 actions

Madame Delphine MONCOURANT, Présidente de la SAS, préside la réunion.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres de l'assemblée, permet de constater que les actionnaires présents, représentés possèdent 500 actions, soit 100 % du capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation des associés,
- Le rapport du Président,
- Le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que tous les documents prévus par les statuts ont été adressés aux actionnaires.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

OS

Puis, la Présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président ;
- Nomination d'un nouveau Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La Présidente donne lecture de son rapport.

La Présidente ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Delphine MONCOURANT de son mandat de Président de la société, à compter du 12 juillet 2021.

L'assemblée générale remercie Madame Delphine MONCOURANT pour l'exercice de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de Président de la société, à compter du 12 juillet 2021 :

La **SAS ODMS OPTIQUE**, dont le siège social est à LE HAVRE (76600), 25 rue de Prony, RCS LE HAVRE 500.546.544, représentée par Monsieur Olivier SEJOURNET, président, sans limitation de durée, qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les actionnaires présents ou par leurs mandataires.

ODMS OPTIQUE
Olivier SEJOURNET



Olivier SEJOURNET

